

Informations sur le 2e Semestre L3 Informatique tout parcours

(Année Universitaire 2017-2018)

Francesco Belardinelli

L'objectif de ce document est de présenter les principales informations concernant le déroulement du second semestre pour tous les parcours de la L3 Informatique de l'Université d'Évry – Val d'Essonne (UEVE).

1 Informations générales

1.1 Dates importantes pour le semestre

Tout d'abord, voici les informations concernant le calendrier du second semestre :

52	25/12/2017	Vacances de Noel
2	08/01/2018	Semaine de cours 1
3	15/01/2018	2
4	22/01/2018	3
5	29/01/2018	4
6	05/02/2018	5
7	12/02/2018	6
8	19/02/2018	Semaine de cours 7
9	26/02/2018	Vacances d'hiver
10	05/03/2018	Semaine de cours 8
11	12/03/2018	9
12	19/03/2018	10
13	26/03/2018	11
14	02/04/2018	12
15	09/04/2018	Revision
16	16/04/2018	Examens
17	23/04/2018	Vacances de Pâques
18	30/04/2018	Départ en stage
26	25/06/2018	Soutenance de stage
27	02/07/2018	Rattrapages
28	09/07/2018	Jury Final

- semaine 9 (du 26 février au 2 mars 2018) : aucun cours en raison des vacances d'hiver ;
- semaine 16 (du 16 au 20 avril 2018) : **examens du second semestre** (session 1) ;

- à partir de la semaine 18 (du 30 avril 2018) : **départ en stage** (ou en projet¹);
- semaine 21 (du 21 au 25 mai 2018) : **pré-jury** de session 1, sur la base des examens (→ objectif : vous donner les matières que vous serez susceptibles d'avoir à rattraper en 2ème session, sous réserve de la note de stage).
- **semaine 25 (du 18 au 22 juin 2018) : rendu des rapports de stage (voir plus loin)** ;
- semaine 26 (du 25 au 29 juin 2018) : **soutenances de stage** ;
jury de 2ème session (→ vous faire connaître les matières que vous aurez effectivement à rattraper, le cas échéant) ;
- semaine 27 (du 2 au 6 juillet 2018) : **examens de rattrapage** (session 2) ;
- semaine 28 (du 9 au 13 juillet 2018) : **jury final**.

1.2 À propos du stage

Quel que soit votre parcours (ASR, CILS ou MIAGE), vous pouvez effectuer votre stage dans un établissement privé (*e.g.*, une entreprise) ou public (*e.g.*, un laboratoire de recherche d'une université).

Contenu du stage

Tout stage doit vous permettre de mettre en application des connaissances d'informatique que vous avez/aurez acquises au cours de l'année. Étant tous étudiants de la L3 Informatique, cela signifie qu'un stage qui vous permet de travailler sur une (ou plusieurs) matière(s) d'informatique de l'année pourra *a priori* avoir lieu, sous réserve qu'on le considère de niveau suffisant. Bien sûr, selon le parcours (ASR, CILS ou MIAGE) auquel vous appartenez, des sujets sont toutefois à privilégier. Pour être clair :

- un étudiant d'ASR devra préférer un stage portant par exemple sur les systèmes et les réseaux ;
- un étudiant de MIAGE devra préférer un stage portant sur l'informatique de gestion et
- un étudiant de CILS, en raison de sa formation plus généraliste, n'aura pas de préférence particulière, si ce n'est celle de ses propres goûts et envies.

Toutefois, et j'insiste là-dessus, étant donné que vous avez tous suivi, par exemple, des cours d'algorithmique et de bases de données, si vous trouvez un stage qui vous plaît dans l'un de ces domaines, vous avez la possibilité de le faire.

Je reviens enfin sur la notion de "niveau suffisant" évoquée plus haut. Certains sujets peuvent sembler rentrer dans la thématique de vos cours sans pour autant demander des compétences qui correspondent à celles qu'on attend d'un étudiant de L3. Dites-vous que vous êtes en troisième année à l'université. Par conséquent, il va de soi que les propositions visant des étudiants de BTS ne sont pas faites pour vous. De même, dans le contexte de ce qu'on appelle classiquement la "programmation web" (appellation assez

1. Comme l'indique le règlement de contrôle des connaissances, il est possible de remplacer le stage par un projet qui, implicitement, doit se faire sous la direction de l'un des enseignants du département d'informatique. Cependant, il est indispensable de privilégier un stage plutôt qu'un projet et de comprendre que vos enseignants ne sont aucunement tenus de proposer des projets.

"fourre-tout"), certaines propositions sont à considérer, d'autres non. Par exemple, on refusera systématiquement tout stage dont l'objectif est de faire un rafraîchissement des pages d'un site web, ainsi que tout stage qui vise à développer un site web en HTML. En revanche, tout stage mettant en avant la conception et la mise en œuvre d'un site web "dynamique", couplant des bases de données (type MySQL) à du développement d'applications (type PHP), sera considéré pour validation.

Conseils pour trouver un stage

J'ai conscience que la conjoncture actuelle fait qu'il est difficile de trouver un stage, en particulier lorsqu'on est en troisième année. Toutefois, les années précédentes, nous n'avons pas recensé de problèmes majeurs et les étudiants ont fini par trouver des stages. Je crois donc que cela dépend principalement de la motivation de chacun, et du délai qu'on s'accorde pour le trouver. En d'autres termes, commencez dès à présent à chercher et n'attendez surtout pas la dernière minute. Sachez aussi que vous ne pouvez pas commencer votre stage sans que la convention soit signée par toutes les parties et qu'il faut un certain temps entre la validation du sujet par mes soins, l'élaboration d'une convention et sa signature (comptez environ deux semaines mais sachez qu'on fera au plus vite de notre côté).

Pour la recherche de stage proprement dite, je vous conseille 4 actions, qui sont assez classiques :

- utilisez les services de l'Université (DOIP – Direction de l'Orientatation et de l'Insertion Professionnelle
<https://www.univ-evry.fr/universite/organisation/direction-et-services/services/presidence/direction-generale-des-services/directeur-general-adjoint/services-dappui-a-la-formation-et-la-recherche/direction-de-lorientation-et-de-lins.html>)
- abonnez-vous aux différents sites web et listes de diffusion qui existent et qui recensent des offres de stages (**bull3i**);
- faites marcher vos réseaux (et les réseaux de vos réseaux...);
- faites des recherches sur le web pour lister les différentes entreprises et les différents laboratoires de recherche en informatique des universités du bassin parisien afin de faire des candidatures spontanées.

Qui dit candidature spontanée dit qu'on doit se renseigner sur l'endroit où l'on candidate et montrer qu'il nous intéresse. Cela signifie également qu'on doit envoyer (normalement par email) un CV ainsi qu'une lettre de motivation. Pensez à soigner ces deux éléments car ce sont eux qui vont donner envie ou non à vos interlocuteurs de vous prendre. En particulier, faites attention à proscrire toute faute de français et d'utiliser des tournures de phrases simples et concises pour rendre votre message le plus clair possible.

Lors de vos recherches :

- concernant les entreprises, ne vous limitez pas aux grandes. Regardez aussi les petites qui sont parfois intéressées par des stagiaires. De même, ne vous limitez

pas aux entreprises spécialisées en informatique car beaucoup d'entreprises dont le "fond de commerce" n'a rien à voir avec l'informatique possèdent un service informatique. À titre d'exemple, intéressez-vous aux entreprises qui font de la vente en ligne, elles ont souvent des besoins en développement d'applications web ;

- à propos maintenant des laboratoires, cherchez dans les laboratoires d'informatique. Pour information, si cela peut vous aider, je vous donne une liste de certains d'entre eux, autres qu'IBISC bien sûr (où la majorité de vos enseignants travaillent et peuvent eux aussi vous prendre en stage) : le LIAFA, le LIP6 et le PPS (à Paris même), le LRI (à Orsay), le LACL (à Créteil), le LIGM (à Marne la Vallée) et le LIPN (à Villetaneuse). Par ailleurs, sachez que ce n'est pas parce que vous faites votre stage dans un laboratoire que votre stage sera nécessairement orienté "recherche". À titre d'exemple, certains laboratoires peuvent avoir des besoins spécifiques en développement d'applications.

Important : *Votre maître de stage devrait être un informaticien.*

Déroulement du stage

Notez que la durée des stages est au minimum de 7 semaines.

Comme vous pouvez le voir dans la section précédente, nous attendons que vos stages commencent dans la mesure du possible dès la semaine 18, c'est-à-dire dès la semaine suivant les vacances de Pâques. Ceci est dû au fait que les soutenances se dérouleront toutes au cours de la semaine 26, c'est-à-dire au terme de 7 semaines après les dites vacances. Par conséquent, si votre stage commence le 30 avril, vous pourrez présenter un travail correspondant à 7 semaines de stage. En revanche, s'il commence plus tard, le travail présenté dans le rapport et lors de la soutenance sera moins conséquent et vous pourriez en être pénalisé par le jury qui évaluera votre travail.

Important : *Un conseil est donc que votre stage commence dès le 30 avril.*

Collision entre le stage et la deuxième session

Si un stage est tel que la semaine de rattrapage (semaine 27) tombe pendant la période conventionnée, il faut être particulièrement vigilant. Il est impératif que vous puissiez vous libérer pour passer les examens de rattrapage, le cas échéant. Dans ce cas, il convient d'évoquer ce point le plus rapidement avec votre maître de stage (si possible avant même de signer la convention), afin de trouver un arrangement avec lui.

Évaluation du stage

Les stages seront tous sanctionnés par le rendu d'un rapport de stage ainsi que par une soutenance orale qui se fera devant un jury d'au moins deux enseignants du département et/ou chercheurs du laboratoire IBISC.

Concernant les modalités du rendu des rapports ainsi que sur celles relatives aux soutenances, des informations sont données plus bas, dans la section suivante. Sachez que

ces informations sont susceptibles d'évoluer un peu (principalement les dates), auquel cas vous en serez informés au plus tôt.

2 Précisions

2.1 Rapport

Le rapport de stage constitue la partie écrite de votre évaluation. Afin de normaliser les rapports, ce qui évitera entre autres qu'ils soient tous différents (polices différentes, taille d'interlignes différentes, styles typographiques différents...), les rapports devront tous être écrits au moyen du logiciel typographique L^AT_EX.

De nombreuses informations peuvent être trouvées sur L^AT_EX sur le web. Parmi elles, je vous conseille principalement le site officiel, à savoir : <http://www.latex-project.org/> ainsi qu'un guide d'utilisation que je mets à disposition sur ma page web à l'adresse www.ibisc.univ-evry.fr/~belardinelli/Administration.html.

Pour garantir la normalisation de tous les rapports, je vous demande d'utiliser le *template* L^AT_EX téléchargeable depuis l'adresse www.ibisc.univ-evry.fr/~belardinelli/Documents/template.zip, qui contient :

- le logo de l'université au format PNG ;
- le fichier L^AT_EX au format TEX dans lequel vous écrirez le corps de votre rapport ;
- le fichier de bibliographie au format BIB dans lequel vous écrirez les références sur lesquelles est basé votre travail ;
- le fichier résultat au format PDF de la compilation du fichier TEX par la commande précisée dans
- le fichier `Makefile`.

Attention : Le préambule du document au format TEX, qui définit les paramètres de mise en page, ne doit en aucun cas être modifié car c'est lui qui permet la normalisation des rapports.

Une archive au format TAR.GZ ou ZIP est exigée électroniquement avant **le 17 juin à 24h00**. Elle devra être envoyée par email au président de votre jury ainsi qu'à Mme Adélia Soares Dacosta (adelia.soaresdacosta@univ-evry.fr).

Cette archive, de nom

`rapport_stage_VotreParcours_VOTRENOM_VotrePrenom.tar.gz`

(*e.g.* `rapport_stage_CILS_MACRON_Emanuel.tar.gz`), devra contenir, au sein d'un répertoire de nom

`rapport_stage_VotreParcours_VOTRENOM_VotrePrenom`

, votre rapport au format PDF ainsi que les sources TEX depuis lesquelles le rapport a été produit². Le corps du rapport³ devra contenir **20 pages au maximum**⁴. Aussi, vous de-

2. Votre rapport doit impérativement être recompilable depuis les sources données.

3. Le corps d'un rapport est composé de toutes les pages du rapport desquelles on enlève la page de titre (la 1ère de couverture) et les annexes.

4. Cela ne signifie pas qu'il faut se forcer à écrire 20 pages, l'essentiel étant de mettre en avant la

vrez rendre votre rapport sous forme papier au secrétariat, le lundi 18 juin à midi au plus tard.

Important : *Tout manquement aux règles de production et de rendu du document entraînera une pénalité de 3 points sur la note finale. Tout manquement aux règles de rendu du document entraînera les pénalités cumulatives suivantes selon le cas : -2 points en cas de non-respect des règles concernant l'archive d'envoi, -2 points en cas de retard de moins 2 heures, -4 points en cas de retard entre 2 heures et 24 heures, -6 points en cas de retard supérieur à 24 heures.*

Enfin, sachez qu'un rapport de stage (au niveau L3) est généralement constitué de plusieurs parties parmi lesquelles on retrouve communément :

- une première de couverture correspondant à la page de titre ;
- une table des matières ;
- une section introduisant succinctement le travail réalisé et annonçant le plan du rapport ;
- une section présentant brièvement le contexte du stage (établissement d'accueil) et décrivant quelques éléments préliminaires (cahier des charges et problématique) ;
- une section détaillant le travail réalisé (recherche, analyse et développement)⁵. Le point important de cette partie est qu'elle doit être fondée autour d'un fil directeur pour garantir sa cohérence ;
- une section dressant le bilan du travail réalisé et évoquant ses perspectives.

Je termine en insistant sur le fait que le rapport de stage n'est pas un document destiné à l'établissement d'accueil mais à vos enseignants, pour leur permettre d'évaluer, selon des critères pédagogiques, le travail que vous avez réalisé.

2.2 Soutenance

Les soutenances constituent la partie orale de l'évaluation et auront lieu dans le courant de la semaine 26. Elles se dérouleront devant un jury composé d'au moins deux enseignants (dont le président du jury), auquel sera invité à participer votre maître de stage. La durée ainsi que le lieu précis des soutenances restent actuellement à fixer et le sera par les présidents de jury. Un planning précis vous sera envoyé au cours de votre stage. Une invitation à la soutenance ainsi qu'un formulaire d'évaluation seront également transmis à votre directeur de stage.

Les soutenances, quel que soit leur contexte (soutenance de stage en L3, de mémoire en M2, de thèse...), et plus généralement les présentations orales (très courantes dans les domaines privé et public) sont des moments particuliers où l'orateur *défend le travail* qu'il a accompli. Par conséquent, cet exercice nécessite une préparation soignée car plusieurs critères doivent être respectés :

1. le temps imparti ne doit pas être dépassé ;

clarté de ses propos et son esprit de synthèse. Toutefois, un rapport de 10 pages semblera trop court.

5. Vous pourrez éventuellement discuter des problèmes rencontrés.

2. la présentation ne peut pas durer significativement moins que le temps imparti. Par exemple, pour une soutenance devant durer 20 minutes, parler pendant moins de 15 minutes serait mal perçu ;
3. il faut que le discours soit préparé afin d'éviter les hésitations et les blancs ;
4. le discours doit être cohérent et avoir un fil directeur ;
5. il faut absolument donner du tonus à sa présentation. Il n'y a rien de plus ennuyeux qu'un discours monocorde.

Vous l'aurez compris, je ne peux que vous conseiller de répéter plusieurs fois la soutenance avant le jour J.

Un vidéo-projecteur sera mis à votre disposition pour vous permettre de projeter sur écran les "transparents" de votre soutenance.

Pour terminer, veuillez noter que vous devrez venir le jour de la soutenance :

- une demi-heure avant l'heure prévue sur le planning des soutenances (tout retard sera pénalisé car les plages horaires du planning seront strictes et le temps imparti ne sera en aucun cas dépassé) ;
- avec un ordinateur portable permettant de projeter vos transparents et
- une clé USB contenant les transparents de votre soutenance afin d'éviter tout problème. Notez bien qu'il vous incombe de venir avec vos supports.